

Département de la Moselle

Commune de

MITTELBRONN

P.L.U.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Approuvé par la délibération du conseil municipal du 24 novembre 2008

ANNEXES SANITAIRES

Edition du 1^{ER} DECEMBRE 2008

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT
Service Urbanisme et Aménagement Quai Paul Vautrin 57000 METZ

Cabinet LAMBERT Géomètre 33 rue de Phalsbourg 67260 SARRE-UNION
Tel : 03 88 00 21 21 Fax : 03 88 00 23 28 mel regis.lambert.pial@wanadoo.fr

ESPAYS 46, boulevard d'Anvers 67000 STRASBOURG
Tél : 03.88.60.19.13 fax : 03.88.60.32.30 mel : espays@aol.com

ANNEXES SANITAIRES

L'ASSAINISSEMENT

1 Analyse des réseaux d'évacuation d'eaux usées et pluviales

1.1 LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT

La commune de Mittelbronn possède un assainissement majoritairement unitaire. Hormis la salle polyvalente communale, toute la zone agglomérée est raccordée gravitairement à une lagune de traitement des eaux usées.

Le réseau eaux pluviales se compose de deux branches distinctes. La première permet de décharger le réseau unitaire via un déversoir d'orage. La seconde est un simple busage de fossé.

La commune n'a relevé à l'heure actuelle aucun dysfonctionnement de son réseau d'assainissement, tant pour le transit des eaux usées que celui des eaux pluviales.

1.2 LA CAPACITE DU RESEAU PAR RAPPORT AUX EXTENSIONS PREVUES AU PLU

Hormis deux zones détaillées ultérieurement, les extensions prévues au PLU sont toutes raccordables gravitairement au réseau unitaire existant. S'agissant de l'importante zone, au Nord du village, étant supérieure à 1 hectare, elle sera soumise à l'article 2.1.5.0. du décret 93-743 du 29 mars 1993 de la Loi sur l'Eau stipulant que l'accroissement des rejets d'eaux pluviales pour les aménagements supérieurs à 1 hectare doit être stocké. Un système de rétention des eaux pluviales sera donc inévitable pour cette zone.

2 Analyse du système épuratoire existant

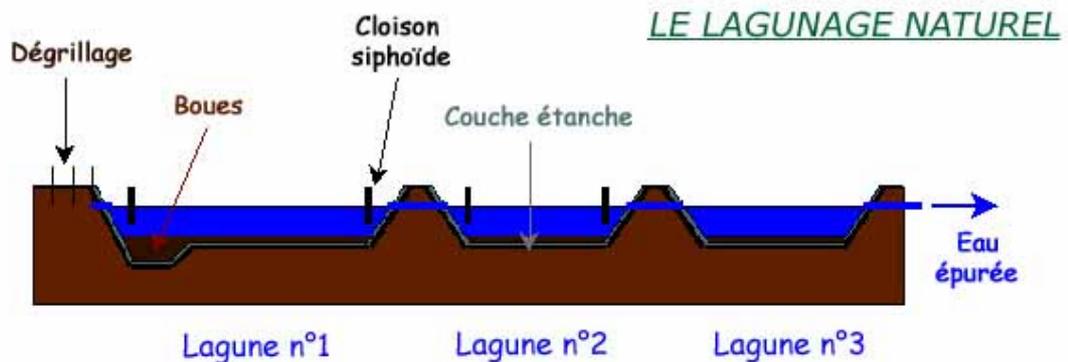
2.1 PRESENTATION

La filière épuratoire de Mittelbronn est une lagune naturelle composée de trois bassins.



La lagune de Mittelbronn

L'épuration par lagunage naturel repose sur la présence équilibrée de bactéries aérobies en cultures libres et d'algues. L'oxygène nécessaire à la respiration bactérienne est produit uniquement grâce aux mécanismes photosynthétiques des végétaux en présence de rayonnements lumineux.



Le fractionnement en trois unités contribue à obtenir une décontamination d'ordre sanitaire intéressante. La profondeur des trois bassins est de 1 m environ pour répondre à plusieurs contraintes : éviter la pousse des végétaux supérieurs (macrophytes), permettre une pénétration de la lumière et donc une oxygénation suffisante et limiter les effets d'une éventuelle stratification thermique des bassins.

L'étanchéité des bassins de lagunage est un paramètre essentiel pour le bon fonctionnement des lagunes. Une mauvaise étanchéité risque d'entraîner une pollution de la nappe phréatique par percolation des eaux usées. De plus, les bassins peuvent ne pas se remplir correctement, ce qui empêche le fonctionnement hydraulique normal des lagunes. Pour obtenir un fonctionnement correct de l'ouvrage, il convient de s'assurer que les débits des apports (eaux usées + pluviométrie) sont

supérieurs à ceux des pertes (infiltration + évaporation) ou au moins égaux en période la plus défavorable (la plus sèche et/ou la plus chaude).

Le lagunage naturel peut être sujet à des dysfonctionnements induisant des odeurs nauséabondes. Afin de réduire ces risques, cette filière ne doit recevoir que des effluents domestiques transitant par des réseaux de préférence unitaires (*c'est le cas à Mittelbronn*). L'apport d'effluents concentrés, soit par leur nature (issus de petites industries agroalimentaires) soit par la nature du réseau de collecte (vrai séparatif) est vivement déconseillé. Il est souhaitable que la concentration initiale des eaux usées à traiter ne dépasse pas 300 mg.l⁻¹ de DBO5 en moyenne annuelle (ce qu'on obtient aisément si les eaux transitent dans un réseau unitaire).

2.2 DIMENSIONNEMENT DE LA LAGUNE DE MITTELBRONN

La lagune de Mittelbronn est dimensionnée pour traiter les effluents de 650 équivalent-habitants. La population à Mittelbronn était de 683 habitants en 2006. Malgré ce dépassement de l'ordre de 5%, les analyses en sortie de lagune sont compatibles avec les objectifs de qualité.

2.3 RENDEMENTS EPURATOIRES D'UNE LAGUNE NATURELLE

- **DBO5** : la présence d'algues, même sur la fraction filtrée fait perdre son sens à la mesure de ce paramètre ;
- **DCO** : le rendement en flux (non filtré) est supérieur à 75 % ; la concentration en DCO filtrée est proche de 125 mg.l⁻¹ ;
- **MES** : la concentration est inférieure à 150 mg l⁻¹, sauf situation exceptionnelle en matière d'évaporation ;
- **Azote** : l'abattement sur l'azote global est en moyenne de 60 à 70 % avec une influence saisonnière très marquée. On ne trouve pas de nitrates en sortie, sauf exceptionnellement et en quantité très faible ;
- **Phosphore** : l'abattement sur le phosphore est en moyenne de 60 à 70 %. Son élimination décroît généralement avec l'âge des installations et l'accumulation des boues dans les bassins ;
- **Germes pathogènes** : le lagunage semble souvent fournir en été une qualité bactériologique compatible avec les objectifs sanitaires à atteindre pour un rejet en eaux de baignade.

Il faut préciser que la qualité du rejet est variable en fonction de la saison, en particulier sur les paramètres reflétant la pollution organique. Un traitement complémentaire sur lit planté de roseaux pourra être envisagé en sortie de troisième bassin pour affiner l'épuration.

2.4 LA CAPACITE DE LA LAGUNE PAR RAPPORT AUX EXTENSIONS PREVUES AU PLU

L'accroissement de la population qui découlera de l'urbanisation des zones d'extension prévues au PLU nécessitera un agrandissement de la lagune. Cette capacité devra être portée à 900 équivalent-habitants.

LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS A MITTELBRONN

INTRODUCTION

La Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, créée en décembre 1994, compte, en 2006, 25 communes après que la ville de Phalsbourg se soit retirée.

Depuis le 29 décembre 1995, toutes les communes du pays de Phalsbourg, ont confié à la Communauté de Communes la compétence collecte et traitement des Ordures Ménagères et la commune de Pfalzweyer, située dans le Bas-rhin, a intégré le circuit de collecte des déchets ménagers et du tri sélectif de la Communauté des communes de Phalsbourg.

La gestion administrative, technique et financière des Déchets Ménagers est de plus en plus importante tant en terme de collecte qu'en terme de traitement.

En instaurant la redevance d'Enlèvement des Déchets Ménagers, la Communauté de Communes a privilégié une facturation selon le principe du service rendu et s'attache à faire de ses administrés des éco-citoyens. Cela se traduit par une baisse de la production de déchets pour l'année 2003 qui s'élève à 4 168,28 tonnes, soit environ 300 kg par habitant, 100 kg de moins qu'en 2000.

Les déchets ménagers

1. La collecte

a. La population desservie

En tout, ce sont 29 communes (y compris les annexes), qui bénéficient de la collecte des déchets ménagers sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg.

Soit :

Arzviller, Berling, Bourscheid, Brouviller, Dabo et ses annexes La Hoube, Hellert et Schaeferhof, Danne et Quatre Vents, Dannelbourg, Garrebourg, Guntzviller, Hangviller, Haselbourg, Henridorff, Hérange, Hultheuse, Lixheim, Lutzelbourg, Metting, Mittelbronn, Pfalzweyer (67), Saint Louis, Saint Jean Kourtzerode, Vesheim, Vilsberg, Waltembourg, Wintersbourg et Zilling.

b. Le rythme et la dotation de la collecte

La collecte des déchets ménagers est assurée sur l'ensemble des communes de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg une fois par semaine.

Il s'agit d'une collecte hermétique en bacs roulants qui sont mis à disposition par la société VEOLIA PROPLETE.

Il y a 3 volumes de bacs différents, mis à disposition des foyers selon le nombre de personne, soit :

- 120 L pour les foyers de 1 à 3 personnes
- 240 L pour les foyers de 4 personnes et plus,

- 750 L pour les immeubles de 4 foyers et plus.

Les professionnels bénéficient également de la dotation de bacs et ont le choix entre mettre un 240 L ou un 750 L en place quelque soit le nombre.

c. *Le prestataire*

La collecte des déchets ménagers est actuellement assurée par un prestataire privé, la société **VEOLIA PROPLETE**, dont le contrat de 5 années arrive à échéance en décembre 2007.

2. Le traitement

Les déchets ménagers sont transportés, puis enfouis au Centre de Stockage de Déchets Ultimes (CSDU) de Hesse (57), propriété de la Communauté de Communes de l'Agglomération de Sarrebourg. Ce site traite exclusivement des déchets dits de classe 2, c'est-à-dire les déchets ménagers et assimilés. Ce CSDU a une autorisation de fonctionnement jusqu'en 2014.

3. Les quantités

Quantité de déchets ménagers collectés sur le territoire

<u>Année 2004</u>	1 ^{er} trimestre	→	1 186 tonnes
	2 ^e trimestre	→	1 274 tonnes
	3 ^e trimestre	→	1 242 tonnes
	4 ^e trimestre	→	838 tonnes
soit au total pour l'année 2004 : 4 540 tonnes de déchets collectés (tonnage tenant compte du retrait de la ville de Phalsbourg)			
<u>Année 2005</u>	1 ^{er} trimestre	→	778 tonnes
	2 ^e trimestre	→	911 tonnes
	3 ^e trimestre	→	973 tonnes
	4 ^e trimestre	→	1 013 tonnes
soit au total pour l'année 2005 : 3 675 tonnes (= environ 293 kg par habitants). (Tonnage tenant compte du retrait de la ville de Phalsbourg)			
<u>Année 2006</u>	1 ^{er} trimestre	→	782 tonnes
	2 ^e trimestre	→	913 tonnes
	3 ^e trimestre	→	944 tonnes
	4 ^e trimestre	→	907 tonnes
soit au total pour l'année 2006 : 3 546 tonnes (= environ 283 kg par habitants).			

Le tri sélectif

1. La collecte

a. *La population desservie*

Pareille à la collecte des déchets ménagers, ce sont également 29 communes qui bénéficient de la collecte sélective en porte à porte.

b. *Le rythme de la collecte*

La collecte s'effectue pour 2 secteurs en *semaine paire le lundi et mardi* et pour 1 autre secteur en *semaine impaire le lundi*.

Voir détail ci-dessous :

Semaine paire

Secteur 1	Henridorff, Arzviller, Guntzviller, Saint Louis, Schaeferhof, La Hoube, Hellert Haselbourg et Dabo.
Secteur 2	Brouviller, Lixheim, Hérange, Wintersbourg, Zilling, Saint Jean Kourtzerode, Waltembourg, Bourscheid, Dannelbourg, Pfalzweyer, Vescheim, Metting, Hangviller, Berling, Vilsberg et Mittelbronn.

Semaine impaire

Secteur 3	Lutzembourg, Hultehouse, Garrebourg et Danne et Quatre Vents
------------------	--

c. *Le prestataire*

C'est également un prestataire privé, SITA LORRAINE, qui assure la collecte des déchets ménagers recyclables de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg depuis novembre 2003 au travers d'un contrat de collecte et de tri des emballages recyclables et cela pour une durée de 3 ans.

2. Le traitement

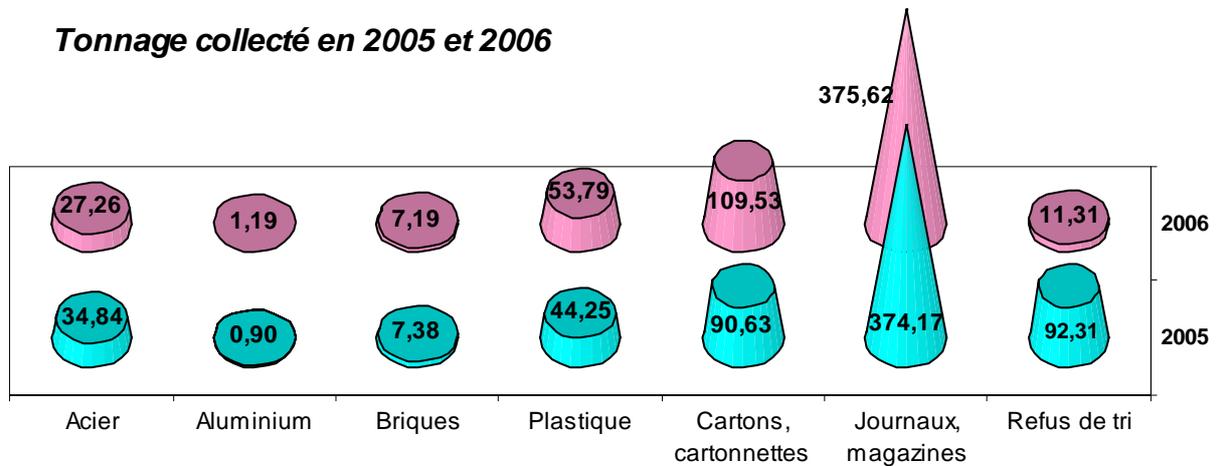
Certains matériaux, comme l'Acier, l'Aluminium, les briques alimentaires, etc., sont valorisées et ainsi la collectivité est soutenue par Eco Emballage.

Ces différents matériaux sont repris par différents repreneurs, tel que :

- VALORPLAST pour le plastique,
- REVIPAC pour les papiers-cartons,
- ARCELOR pour l'acier,
- AFFIMET pour l'aluminium.

3. Les quantités

Tonnage collecté en 2005 et 2006



En tout, ce sont, pour l'année 2005, plus de 550 tonnes et pour l'année 2006, plus de 570 tonnes de déchets qui ont été collecté par la société SITA. Cette augmentation est très encourageante pour l'avenir.

Précisons également la forte diminution du refus de tri, qui joue un rôle important pour le recyclage. Cela signifie également une meilleure compréhension du tri par les habitants par rapport à l'année précédente.

La collecte sélective en apport volontaire

1. La collecte du verre

a. Localisation des conteneurs et population desservie

Chaque commune dispose d'au moins deux conteneurs à verre. La répartition à différents endroits sur toutes les Communes a permis de capter un plus grand nombre de tonne de verre.

b. La collecte

La collecte du verre est effectuée par la société PATE (88 Saint Menge).

c. Le traitement et le tri

Le verre est l'un des premiers matériaux ayant fait l'objet de recyclage. Il est recyclable à l'infini

Les habitants ont rapidement adopté ce geste de tri et ceci pour des raisons d'environnement mais également pour contribuer à la lutte contre le cancer. Véritable succès, le geste quotidien a facilité la réussite de la collecte sélective sur le territoire.

La société PATE est chargée d'acheminer le verre vers le centre de traitement de Gironcourt géré par la société BSN.



d. Evolution des quantités collectées

Période/année	Tonnes collectées en 2005	Moyenne kg/hab/an en 2005	Tonnes collectées en 2006	Moyenne kg/hab/an en 2006
1 Trimestre	96.78	7	104.72	8
2 Trimestre	135.26	11	130.72	11
3 Trimestre	119.78	10	124.87	10
4 Trimestre	114.53	9	113.38	9
TOTAL	466.35	37	473.69	38

Le tonnage de verre collecté pour l'année 2006 a augmenté par rapport à l'année précédente. La moyenne par habitant est correcte.

2. Les déchèteries

La communauté de Communes du Pays de Phalsbourg ayant adhéré au réseau de déchèteries de l'arrondissement de Sarrebourg, l'ensemble des ménages peut, sur présentation d'un justificatif de domicile accéder à toutes les déchèteries du réseau.

Les deux déchèteries installées sur le territoire rencontrent un vif succès avec une fréquentation à la hausse au fil des mois.

La première, ouverte au public, à Dabo-Neustadtmuhle en 2003, a cumulé 13 436 visiteurs en 2004 et 14 289 visiteurs pour l'année 2005.

Avec seulement 2 mois d'ouverture, la déchèterie de Mittelbronn, a cumulé près de 1 195 visiteurs fin 2004 et 19 375 visiteurs pour l'année 2005.

Ces chiffres sont encourageants pour l'avenir. Les déchèteries répondent parfaitement au souci de préservation de l'environnement en évitant de retrouver ces déchets, pour certains très polluants, dans la nature.



Déchèterie de DABO-NEUSTADTMUHLE

Déchèterie de MITTELBRONN



CONCLUSION

La collecte des déchets ménagers, le tri sélectif et l'apport volontaire du verre dans les conteneurs ainsi que l'apport volontaire dans les déchetteries, restent une lourde tâche pour la communauté de communes et ses habitants.

Malgré les efforts fournis par nos citoyens, l'augmentation des coûts reste incompréhensible pour beaucoup d'entre nous. Mais ne baissons pas les bras et pensons à la nature, un jour elle nous en sera reconnaissante.